



HAL
open science

Emergence des moyens de repérage dans le livre

Marthe Mensah

► **To cite this version:**

Marthe Mensah. Emergence des moyens de repérage dans le livre. L'articulation langue-littérature dans les textes médiévaux anglais 4, Jun 2005, Nancy, France. pp.285-298. hal-04687779

HAL Id: hal-04687779

<https://hal.science/hal-04687779v1>

Submitted on 4 Sep 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Emergence des moyens de repérage dans le livre

Marthe Mensah
Université de Reims

Until the 4th century, reading a book consisted in unrolling a scroll or a *volumen* and this was not the best way of storing or retrieving information. Then the *codex* replaced the *volumen* and with it came the page which kept evolving and improving over the centuries, making it possible to devise some tools for the retrieval of information. With the development of universities and the rise of scholarly culture in the 12th century such tools became indispensable. Readers had no time any more to read and memorize whole books but used them as reference material. They wanted to be able to quickly locate passages of interest and to skip the rest of the book. Thus the tools for retrieving information became systematic and more and more numerous and elaborate – leading to the book as we know it today.

La parole, dans notre culture occidentale, est intervenue dans toute l'évolution de nos sociétés. Par l'écrit, donc par le livre, « la parole devient matière [...] elle fait matière de ce qui était immatériel »¹. Dès lors il est possible de l'appréhender, de la consulter, de s'y reporter, et de la conserver. Le livre devient alors le « véhicule de la magie de la langue »² et le garant du savoir, d'un savoir qui va défier le temps, qui va survivre aux vicissitudes des différentes époques, à son auteur et aux générations qui se succéderont.

Chez les Grecs, les Hébreux et les Romains, le livre se présentait essentiellement sous forme de rouleau, le *volumen* (du latin, *volvere*, rouler) Ces *volumina*, faits de cuir, de parchemin, voire de papier au Moyen Age, étaient les successeurs du rouleau de papyrus égyptien composé de plusieurs feuillets assemblés entre eux pour former un long ruban continu. Le papyrus était un roseau que l'on trouvait dans le delta du Nil. Il est intéressant de noter que ce roseau fut appelé *byblos*, du nom du port où on le découvrit, d'où l'appellation *Bible*, pour désigner l'Écriture par excellence. Si l'on en croit la tradition rapportée par Boorstin, le parchemin fut inventé par un certain Eumène II, roi de

¹ Yvonne Johannot, *Tourner la page*, Paris, Jérôme Million, 1988, p. 7.

² Daniel Boorstin, *Les Découvreurs*, Paris, Seghers, 1986, p. 493.

Pergame en Asie Mineure (197-159 av. JC) qui avait résolu de faire de sa ville un grand centre de culture hellénistique. C'est pourquoi, lorsque son rival Ptolémée VI, roi d'Égypte, cessa de l'approvisionner en papyrus, il décida de faire écharner, puis tanner des peaux de moutons et de chèvres en forme de « parchemin », mot issu du latin : *Pergamena charta* « peau de Pergame ». Le papyrus survécut jusqu'au X^e siècle pour certains usages.

Les Grecs utilisaient aussi des tablettes planes de bois sur lesquelles on écrivait à l'encre (écoliers, marchands). Les Romains avaient des tablettes évidées dans lesquelles on coulait de la cire et sur lesquelles ils écrivaient avec un stylet. On pouvait réunir plusieurs de ces tablettes les unes aux autres par une cordelette passée dans des trous faits dans le bois¹. Ces tablettes étaient rectangulaires et c'est déjà la forme de ce qui sera le *codex*. La planchette rectangulaire annonce la page.

Les Romains utilisaient également des espèces de calepins en cuir, les *membranae* dont la forme rectangulaire et les pages faites de peaux sont les précurseurs du *codex*.

Mais revenons au *volumen*. Ce « livre » se déroule horizontalement. Il doit être tenu à deux mains, une main déroulant une extrémité au fur et à mesure de la lecture pendant que l'autre enroule l'autre extrémité. Il fallait ensuite réenrouler le livre pour le prochain utilisateur. Un *volumen* n'a pas de pages, ou si l'on veut, il n'a qu'une seule page atteignant dix mètres de long en moyenne, mais pouvant aller jusqu'à 45 mètres ! Il est divisé en colonnes transversales, parallèles à l'axe d'enroulement, alignées les unes à côté des autres et que l'on parcourt les unes après les autres. Le texte apparaît, s'enroule et disparaît. Il n'existe aucun moyen de repérage et il est difficile, aussi bien physiquement qu'intellectuellement, de retrouver un passage. Les rouleaux devinrent par la suite plus petits, mais ne pouvaient pas contenir plus de 200 pages. *L'Illiade*, par exemple, exigeait 24 rouleaux (sans doute la raison pour laquelle il y a 24 chants). Le *volumen* était donc « organisé de façon linéaire, comme un fil que le lecteur devait suivre du début jusqu'à la fin »². Le *rotulus* est employé au Moyen Âge sur un support de parchemin. Le texte est alors écrit perpendiculairement au sens d'enroulement, sur une seule colonne dont la longueur est égale à celle du rouleau. Cela ressemble un

¹ Johannot, *op. cit.*, p. 26.

² Christian Vandendorpe, « De la lecture sur papyrus à la lecture sur codex électronique », cvanden@ottawa.ca.

peu à ce qui se passe avec l'ordinateur, le texte défile également et nous n'avons jamais le texte entier sur nos écrans. Le *rotulus* était surtout utilisé pour les listes administratives, le théâtre et la liturgie. Le titre de l'ouvrage se trouvait à la fin du rouleau, la partie la mieux protégée, ou sur une étiquette pendant du cylindre enrouleur.

Jusqu'au IV^e siècle, lire un livre, consiste à dérouler un rouleau. C'est alors que le *codex* vient supplanter le *volumen*. Ce qu'on appelait « codex » à l'origine, c'était une tablette de bois revêtue de cire, en somme une feuille. Par la suite, le mot « codex » a fait référence au calepin des Romains comportant plusieurs feuilles de bois ou de cuir. Des formes anciennes du *codex*¹ avaient déjà été utilisées en 85, au I^{er} siècle de notre ère, par le poète Martial pour le premier Livre de ses *Epigrammes*, même s'il n'utilise pas le terme. Personne d'autre que Martial n'en parle et les milieux lettrés païens lui préféreraient le rouleau, auquel ils étaient habitués et qui revêtait pour eux un statut symbolique en tant qu'emblème de haute culture et garant de l'écrit. Le *codex* doit son expansion et sa victoire sur le rouleau aux premiers chrétiens qui l'adoptent pour diffuser les textes des Évangiles. « Le rouleau était lié à la tradition culturelle des classes dominantes, le *codex* affirme sa différence »² et proclame que la religion chrétienne est pour tous les hommes et s'adresse à tous. Seuls les Juifs continueront à utiliser le rouleau pour y transcrire les textes sacrés. En dehors des chrétiens, ce seraient les juristes qui auraient utilisé le plus tôt le *codex*, dès le III^e siècle à titre de « code », recueil de lois³.

Ce livre-cahier dans lequel des feuilles de parchemin et plus tard de papier sont reliées en un *codex* se révèle beaucoup plus accessible et plus maniable que le *volumen*. Il a une capacité beaucoup plus grande car le texte peut être écrit sur les deux côtés du support et il permet de réunir plusieurs textes en un seul volume, comme le souligne Vandendorpe⁴. Il libère la main du lecteur qui va pouvoir prendre des notes ou annoter son texte. Dès lors, le lecteur n'est donc plus un simple récepteur passif, mais

¹ On voit un spécimen de *codex* sur une peinture de Pompéi (A. Rich, *Dictionnaire des Antiquités romaines*, Trad. M. Cheruel, Paris, Didot, 1859, p. 174, col. 2).

² G. Cavallo et R. Chartier, *Histoire de la lecture dans le monde occidental*, Points Histoire, 1997, p. 108.

³ *Codex Justinianus, Theodosianus*, etc., cf. Rich, p. 174, col. 2.

⁴ C. Vandendorpe, *Du papyrus à l'hypertexte*, Paris, La Découverte, p. 52.

il intervient dans le texte dont il peut interrompre la lecture. Il peut se repérer à l'aide d'un simple signet, d'une manicule ou d'un système de signes (*signa*) qu'il aura parfois mis au point pour son usage personnel. A la fin du XII^e siècle, Ralf de Diceto, doyen de St Paul, avertit ainsi son lecteur :

You will find certain signa placed in the margin. Do not immediately conclude that this is in any way superfluous for they are there to jog the memory more easily and are very convenient¹.

Au XIII^e siècle, Matthew Paris eut également son propre système, des idéogrammes de son invention. Par exemple un bouclier retourné dans la marge indiquait la mort d'un chevalier, une mitre retournée celle d'un évêque, des épées entrecroisées symbolisaient une bataille, un berceau signifiait une naissance, etc. Grosseteste avait, lui aussi, ses combinaisons pour marquer les différentes sections d'un ouvrage.

Colette Sirat estime que le codex a permis « la lecture sélective et non pas continue, contribuant ainsi à l'élaboration de structures mentales où le texte est dissocié de la parole et de son rythme »². Le codex introduit la notion de page au sens que nous lui donnons maintenant, car à l'origine *pagina* désignait les colonnes de texte du rouleau. Cette page n'est plus, comme sur le rouleau, ce défilé continu de colonnes, support de mémoire, rythmant une lecture orale et publique, mais bien un espace délimité, une entité visuelle intellectuellement autonome. De l'espace enroulé, continu, rythmé, nous sommes arrivés à un espace arrêté, séquencé, stable, délimité. De la page-défilé à la page-tableau : deux espaces, deux univers³.

La page qui se structure au cours des siècles, va permettre l'émergence et le développement de moyens de repérage dans le livre. Car la page est à l'origine fort « indigeste », le texte est très compact, transcrit soit à longues lignes soit sur deux colonnes. Les lettres sont écrites collées les unes aux les autres ; il n'y a aucune séparation entre

¹ W. Stubbs, *Radulphi de Diceto Opera Historica*, RS LXVIII, 1876, I, cité par M. T. Clanchy, *From Memory to Written Record*, Harvard University Press, 1979, p. 142.

² C. Sirat, « Du rouleau au codex » in J. Glenison, *Le Livre au Moyen Age*, Paris, Brepols, 1995, p. 21.

³ E. Souchier, « Histoire de pages et pages d'histoire », in Anne Zali, *L'Aventure des écritures*, Paris, BNF, 1999, p. 37.

les mots, seuls quelques espaces blancs ça et là indiquent des pauses de sens, et le déchiffrement du texte est difficile. C'est l'écriture en continu, ce qu'on appelle la *scriptio continua*. Elle rend nécessaire la lecture à haute voix pour appréhender le sens.

Pour comprendre une *scriptio continua*, il fallait donc plus que jamais l'aide de la parole : une fois la structure graphique déchiffrée, l'ouïe était mieux à même que la vue de saisir la succession des mots¹. [...] Le lecteur de l'Antiquité devait se fier à sa mémoire orale pour retenir une série ambiguë de sons, étape préalable à la construction du sens [...]².

La séparation des mots est due aux scribes irlandais – l'Irlande n'a jamais fait partie de l'empire romain et la lecture du latin s'avérait difficile pour des hommes dont la langue maternelle celte était sans rapport avec la langue latine –, et aux scribes anglais de langue germanique qui, au VII^e siècle, introduisirent des signes dans le texte, propres à en éclairer la syntaxe. Ils adoptèrent également le système de la *littera notabilior* la « lettre plus remarquable », la « lettrine », pour mieux signaler le début d'un texte ou d'une partie de celui-ci. Le premier manuscrit dans lequel les mots sont séparés est *The Book of Mulling* (Tech Mulling aurait été un scribe mort en 696, et le livre daterait d'avant 692), suivi de la *Vita Columbae* d'Adomnan (avant 713). A la fin du VII^e siècle, Aldhelm, évêque de Sherborne, fut le premier Anglo-Saxon à rédiger un traité sur la séparation des mots, suivi par Bède au tout début du VIII^e siècle dans son *Liber de ortographia* qui encourageait la lecture visuelle rapide.

La séparation des mots fut plus tardive sur le continent où il fallut attendre le X^e siècle et elle ne fut pas toujours cohérente avant le XII^e siècle, des scribes plus ou moins ignares séparant arbitrairement des groupes de lettres. On cite l'exemple d'un manuscrit de Bède, composé en Angleterre avec les mots bien séparés, qui fut recopié en *scriptio continua* sur le continent où une écriture difficile à déchiffrer correspondait à la mystique d'une élite lettrée. La séparation des mots n'y fit son apparition qu'avec l'émergence de textes beaucoup plus ardues relatifs à la logique et avec l'avènement des nouvelles sciences arabes. Elle a permis une lecture visuelle et silencieuse, dans les monastères et les *scriptoria* d'abord, dès le VIII^e siècle en Angleterre, plus tard sur le

¹ G. Cavallo et R. Chartier, *Histoire de la lecture dans le monde occidental*, Paris, Points Histoire, 1997, p. 90.

² *Ibid.* p. 157.

continent (XI^e siècle), puis elle s'est répandue dans le monde universitaire, entraînant des changements dans les bibliothèques du XIII^e siècle. Il existait auparavant des boxes séparés par des cloisons de pierre dans les bibliothèques des cloîtres ; par contre, dans les bibliothèques d'Oxford, Cambridge, Paris, on trouvait de grandes salles avec bancs, lutrins, pupitres. Elles abritaient de nombreux ouvrages de référence enchaînés aux lutrins ou à une barre horizontale au dessus des pupitres (ce que l'on peut encore voir dans la bibliothèque de la cathédrale de Hereford). Ces ouvrages pouvaient ainsi être consultés à tout moment. Merton College à Oxford aurait été le premier à instaurer ce système en 1289, suivi par la Sorbonne en 1290.

Par ailleurs les progrès de la ponctuation ont permis de réagir à la forme autant qu'au contenu d'un texte. Il existe plusieurs types de signes correspondant à des pauses, mineure, intérieure majeure et finale. La coupure des mots en fin de ligne par un trait d'union apparaît en Angleterre au X^e siècle et se généralise au XII^e, la virgule fait son apparition au XIII^e siècle. La ponctuation évolue ensuite vers des marques de type logique et syntaxique plutôt que des pauses de type oral, comme le souligne Cavallo.

Pour Cassiodore (VI^e siècle) les *distinctiones*, (signes de ponctuation et signes diacritiques) étaient des « chemins » conduisant au sens et qui, comme autant de commentaires éclairants, mettaient le lecteur sur la voie de la compréhension la plus claire¹.

Très tôt, on pense à des moyens de repérage pour faciliter la lecture des textes. Dès l'Antiquité, les scribes ont inscrit à la partie supérieure des pages un titre courant pour renseigner sur la nature du texte transcrit². Il s'agit d'un titre abrégé de l'ouvrage ou du chapitre en cours qui permettait de trouver un passage. Son usage se généralisera au XII^e siècle. Il est généralement inscrit en lettres capitales.

Puis, au III^e siècle apparaissent les premiers moyens de repérage du livre. Ce sont des outils qui servent essentiellement à montrer l'ordre divin, car cela seul importe. Ces premiers outils s'intéressent donc aux livres bibliques dont il faut se pénétrer. Les capitulations résument l'organisation des contenus des livres bibliques. Il ne s'agissait pas de

¹ G. Cavallo et R. Chartier, *Histoire de la lecture dans le monde occidental*, op. cit., pp. 113-14.

² J. Vezin, « La fabrication du manuscrit », in Chartier R. et Martin, H. J., *Histoire de l'Édition Française*, T. 2, Paris, Fayard, p. 42.

chapitres – les Écritures ne furent divisées en chapitres qu'en 1200 –, mais de résumés des matières (liste des sujets ou *capita*) joints à ces livres¹. Il existait toute une variété de systèmes de capitulations, et un même livre de la Bible pouvait avoir plusieurs capitulations. La capitulation biblique montrait l'ordre divin et permettait au lecteur de retrouver plus facilement le passage qu'il cherchait. On pensera à la table des matières actuelle détaillée et analytique dans les ouvrages savants.

D'autre part la vie du Christ et la doctrine chrétienne étaient contenues dans quatre Évangiles et l'exégète chrétien doit pouvoir comparer ces Évangiles. On crée à cet effet des tables de concordance dont la première fut établie par Eusèbe de Césarée à la fin du III^e siècle. Ces tables mettent en parallèle les principaux événements de la vie du Christ contenus dans chaque Évangile. Elles constituent donc une forme primitive d'indexation des Évangiles, et les tables d'Eusèbe seront utilisées jusqu'au XIII^e siècle.

On prend également l'habitude dès le IV^e siècle de commencer un texte par un *Incipit* suivi du titre (il n'y avait pas de page de titre telle que nous la connaissons aujourd'hui). Le texte débutait immédiatement en haut de la première page après le titre précédé de *Incipit* et se terminait par un *Explicit*. *Explicit* est une forme tardive d'indicatif de *explicare*², qui signifiait initialement « déplier », « dérouler ». A l'origine, ce terme ferait donc référence au rouleau qui aurait été déroulé jusqu'au bout. Mais comme le codex peut comporter plusieurs textes d'un auteur ou de plusieurs auteurs, l'utilisation de cette mention est aussi une manière d'attirer l'attention du lecteur en lui montrant qu'il est parvenu à la fin d'un texte ou d'une partie de texte. *Explicit liber = explicitus est liber* « le livre finit. Ici le livre est fini »³. L'explicit devient indispensable si le texte est écrit en continu, sans chapitres, ni paragraphes. Les Anciens préféraient aux chapitres et paragraphes, de courts sommaires en marge, les *marginalia*, que nous appelons les « manchettes », ou encore des sous-titres placés généralement en tête de livre pour former des tables de titres nommées *elenchus* « appendice »⁴

¹ M. A. Rouse & Rouse R. H., in Chartier R. et Martin, H. J., *Histoire de l'édition française*, T. 2, Paris, Fayard, p. 95.

² A. Ernout et A. Meillet, *Dictionnaire étymologique de la langue latine*, Paris, Klincksiek, 1951, p. 367.

³ Cf. Saint Jérôme, *Epistulae* 28, 4.

⁴ Suétone, *De Grammaticis*, 8.

ou *index* « liste indicative » (dénominateur d'*indico*). « Incipit », « Explicit », étaient généralement écrits en rouge et souvent en plus gros caractères et en majuscules. L'explicit comportait aussi parfois des indications sur l'époque et le lieu de son travail données par le scribe. C'est le *Colophon*, mot grec byzantin, désignant la « note finale », le « couronnement » d'un volume¹. Mulling, dans le colophon de l'Évangile de St Jean (VII^e siècle), demande les prières de tous ceux qui copieront, étudieront ou liront ce livre :

Finit. Amen. Finit. O tu quicumque scripseris vel scrutanus fueris vel etiam videris haec volumina, Deum ora [...] misericordia sua [...] Nomen scriptoris Mulling dicitur. Finiunt Quatuor Evangelia.²

Ces techniques étaient suffisantes pour des gens qui cherchaient surtout à assimiler, mémoriser lentement l'ensemble de l'Écriture, à s'imprégner des textes en les « ruminant » sans jamais les remettre en cause et qui faisaient surtout appel à la mémoire pour retrouver l'information. On pense ici aux moines, qui développaient surtout les procédés mnémoniques. C'est ainsi que des repères visuels apparaissent au XI^e siècle, les « pieds de mouche » alternativement rouges et bleus délimitent les paragraphes avant que ceux-ci ne soient signalés par un blanc, « les têtes de chapitres » ou « rubriques » (« lettres rouges ») annoncent les différentes subdivisions du texte. Elles sont écrites à l'encre rouge, ou introduites par les initiales ornées nées au VI^e siècle qui sont dorénavant alternativement rouges et bleues, aboutissent à la « lettre historiée » – *hystoire* : représentation d'une scène à plusieurs personnages – et soulignent les divisions du texte, têtes de chapitre et subdivisions. Leur emploi se généralise au XII^e siècle.

Il existait également d'autres moyens de repérage directement liés à la fabrication du manuscrit : dès le VII^e siècle, les « signatures » (sorte de numérotage), c'est-à-dire des lettres inscrites au bas de chaque cahier indiquant l'ordre dans lequel il fallait disposer les cahiers avant de les coudre et les « réclames » qui consistaient à écrire en bas du dernier feuillet de chaque cahier les premiers mots du cahier suivant. Ce système se généralise au XII^e siècle. Peut-être fut-ce aussi pour aider le relieur que l'on commença à numéroter les feuillets. La foliotation apparaît au

¹ En grec classique, colophon signifiait « faite, sommet », cf. *Dictionnaire historique de la langue française*, Le Robert, 1992, p. 449, col. 2

² Lindsay, *Early Irish Minuscule Script*, pp. 16-17.

XII^e siècle, tandis que la pagination ne devient courante que dans la seconde moitié du XVI^e siècle.

Il y eut pourtant quelques initiatives isolées pour créer des outils de repérage artificiel et pallier les insuffisances de la mémoire. L'ordre alphabétique apparaît pour la première fois au XI^e siècle avec le dictionnaire du grammairien latin Papias en Italie, *Elementarium Doctrinae Erudimentum*. Papias y définit tout un système de repères.

Les divisions de l'alphabet devaient être signalées par trois tailles de lettres : le premier mot commençant par une lettre donnée devait être signalé par un grand A, B, C, etc., dans le texte ; tout changement successif de la deuxième lettre (Ab, Ac, etc.) être indiqué dans la marge par un B, C, de taille moyenne ; tout changement dans la troisième lettre (Aba, Abb, etc.), par un petit a, b, dans la marge. Le genre des noms et le nom des auteurs cités, était donné en abrégé dans la marge.¹

Très en avance sur son temps, Papias n'eut pas d'émules avant le XIII^e siècle. L'ordre alphabétique était en effet très mal perçu. Il était considéré comme allant à l'encontre de l'univers harmonieux créé par Dieu, dont toutes les parties sont liées entre elles dans des rapports rationnels : hiérarchies, similitudes et différences, etc., qu'il s'agit de découvrir et de respecter. L'ordre alphabétique est différent de cet ordonnancement logique ; il incite la personne à recourir à un ordre personnel pour la lecture d'un ouvrage, ordre contraire à l'ordre divin et à celui de l'auteur. Ces listes de mots avec leur sens se retrouvent au XIII^e siècle dans des bibles anglaises.

Aux XII^e-XIII^e siècles, le cadre de la culture change, c'est le passage de la période monastique à la période universitaire. Auparavant on peut aller jusqu'à dire que l'on n'a presque pas besoin d'outils de lecture facilitant l'accès à une partie précise du livre puisque, de toutes façons, on lit tout le livre, du début à la fin, pour le mémoriser, en grande partie du moins. C'est la mémoire qui reste l'outil privilégié d'une recherche².

Mais la mémoire a ses limites, et ces limites commencèrent à poser un problème lorsque se développèrent les écoles et l'enseignement de la théologie. La lecture devint alors un exercice scolaire et universitaire. La lecture scolastique était un processus d'étude avec un examen raisonné

¹ M. A. Rouse & Rouse R. H., *op. cit.*, p. 96.

² H. J. Platteaux, « Les outils de lecture du livre », *Apprentissage et navigation dans les multimédias éducatifs*.

du texte. Il fallait à présent non plus simplement mémoriser, mais également entreprendre des recherches, consulter des ouvrages de référence, donc ne pas forcément lire les ouvrages du début à la fin, mais certains passages seulement et lire beaucoup plus vite que par le passé, ne plus ruminer, mais « chasser » comme le dit Vandendorpe. (Nous retrouvons ce mode de lecture avec l'hypertexte). La notion d'utilité et de rentabilité devient alors fondamentale. Des « compilations » voient le jour. Pierre Lombard a compilé les *Sentences* en 1158 « pour éviter au chercheur de parcourir de nombreux livres, car la brièveté (des *Sentences*) lui offre sans effort ce qu'il cherche »¹. Les écoles changent radicalement les besoins des érudits. La lecture devient fragmentaire : il s'agit à présent de comparer des sources différentes, donc d'accéder à plusieurs textes et de les comprendre. Il est plus important dorénavant d'acquérir un savoir que de se référer à une seule source, la Bible. Il importe donc de localiser l'information. Nombre de systèmes existent déjà, mais ils se font à présent systématiques. Les listes de « têtes de chapitres » deviennent la règle et elles ne sont plus seulement destinées à résumer le contenu des ouvrages, mais également à faciliter les recherches.

La présentation de la page a également une grande importance. Les innovations dans la présentation des pages manuscrites sont certainement les auxiliaires les plus utiles de l'étude au XII^e siècle : titres courants, têtes de chapitre en rouge, initiales alternativement rouges et bleues, initiales de taille différente, indication des paragraphes, renvois, noms des auteurs cités... Il est impossible de situer avec précision le moment auquel chacune de ces techniques fut adoptée de manière générale, **néanmoins, leur emploi était devenu la norme aux environs de 1220**².

Mais surtout on commence à s'appuyer sur l'ordre artificiel dont le précurseur avait été Papias. On voit apparaître des recueils de *distinctiones* bibliques, à l'intention des prédicateurs. Comme le précise Rouse, une *distinctio* biblique distingue les divers sens figurés d'un mot de la Bible, elle donne pour chaque sens un texte de l'Écriture où le mot est employé avec la même acception. Elles sont rédigées par ordre alphabétique pour faciliter les recherches. On voit également la

¹ Cité M. A. Rouse & Rouse R. H., *op. cit.*, p. 97.

² M. A. Rouse & Rouse R. H., in Chartier R. et Martin, H. J., *Histoire de l'Édition Française, op. cit.*, p. 98. Les caractères gras sont de nous.

naissance de vraies « concordances » dont le précurseur avait été Eusèbe de Césarée. La première est due aux Dominicains de Saint-Jacques à Paris (1240). Il s'agit d'un système de références dans lequel chaque mot cité est indiqué par le livre de la Bible où il se trouve, par le chapitre et par l'une des sept lettres (A-G) (A = début, D = milieu, et G = fin) situant sa position dans le chapitre, la numérotation des versets n'existant pas encore. Mais elle ne cite pas les mots dans leur contexte, ce que fera la seconde concordance imputée à Richard de Stavensby et d'autres dominicains anglais à Paris ; les contextes toutefois sont trop longs, ce qui n'est pas pratique. Une troisième concordance, en 1275, enfin, propose des contextes plus brefs et s'avère plus utilisable.

Dans le domaine biblique, il faut également citer la « Glose », *Glossa Ordinaria*, un commentaire en regard du texte des Écritures. C'est un véritable texte en commentant un autre. Le repérage se fera ici par la taille des lettres. Le texte sacré est placé au centre, écrit en plus grosses lettres ; la glose écrite en deux colonnes l'entoure. Comme le dit J. Céard dans *Tous les savoirs du monde*, « d'un asservissement du commentateur à l'auteur, on passe à une collaboration entre l'auteur et le commentateur »¹. Pour permettre au lecteur de se repérer et de localiser un sujet donné, on indiquait dans la marge le nom des personnalités citées. Vers 1175, Herbert de Bosham restructure la présentation de la *Magna Glosatura* de Pierre Lombard sur les Psaumes, « un exemple magnifique des techniques grâce auxquelles le lecteur pouvait se repérer dans un texte glosé »² dont M. A. et R. H. Rouse nous expliquent le fonctionnement³. Avant chaque groupe de cinquante psaumes se trouve une table des matières, c'est-à-dire le numéro de chaque psaume suivi d'un résumé de quelques lignes sur son contenu. Chaque colonne présente, en grosses lettres, un passage du psautier anglican avec, à sa gauche le même passage du psautier hébraïque écrit en lettres moyennes, et à sa droite, au dessus et en dessous le commentaire de Pierre Lombard, également en lettres moyennes. Dans les marges, trois colonnes d'annotations, à droite et à gauche du texte glosé : une

¹ J. Céard, « De l'encyclopédie au commentaire, du commentaire à l'encyclopédie : le temps de la Renaissance », in Schaer, R., *Tous les savoirs du monde : encyclopédie et bibliothèques de Sumer au XXI^e siècle*, Paris, BNF, pp. 164-165.

² M. A. Rouse & Rouse R. H., *op. cit.*, p. 99.

³ M. A. Rouse et Rouse R. H., *op. cit.*, p. 99.

première colonne, en petites lettres, comporte les renvois au Livre des Psaumes, la deuxième, en rouge, présente des citations d'auteurs, et la troisième contient des renvois aux livres de la Bible. Toutes ces annotations sont écrites en petites lettres. En haut de la page, on trouve le titre courant, alternativement en rouge et en bleu.

C'est au XIII^e siècle également qu'apparaissent les premiers index (*index locorum*), fondés sur l'ordre alphabétique. En 1200, il n'existait pas un seul index par sujets ; les classements alphabétiques se limitaient uniquement à quelques travaux modestes. Or, le lettré a besoin dorénavant d'accéder facilement et rapidement à des passages précis de nombreux ouvrages. Pour suppléer à la mémoire, les moyens de repérage sont de plus en plus nécessaires. La méditation cède le pas à l'utilité et à la rentabilité, comme le dit Cavallo¹. Pour être au courant des nouveaux ouvrages, on a recours à des sommes, des florilèges, des encyclopédies, des tables ou index (en quelque sorte l'index de nos revues scientifiques qui permet de trouver les articles parus sur un sujet), etc., qui résument les œuvres. Pour se repérer dans les ouvrages, on se sert d'index (l'index d'un livre qui permet de retrouver pages ou sujets précis abordés dans l'ouvrage) et de tables des matières. L'index ne peut vraiment s'installer qu'avec l'introduction de l'ordre alphabétique. Les principaux centres de création furent les abbayes cisterciennes et les universités d'Oxford et de Paris. On doit aux érudits d'Oxford la numérotation des colonnes et des lignes, ce qui permettait des références précises. A la fin du XIII^e siècle, l'utilité des index était pleinement reconnue dans les milieux occidentaux à tel point que des particuliers en rédigent eux-mêmes pour leur usage personnel. Celui qui préparait un index pour son propre usage ne s'estimait pas tenu de respecter un système uniforme, il mettait au point son propre système et se laissait souvent rattraper par l'ordre logique qu'il associait à l'ordre alphabétique. Robert de Paris, par exemple, propose un index-matières d'œuvres choisies de saint Anselme, saint Augustin, saint Bernard, saint Jérôme et autres. Les sujets sont mis en ordre alphabétique selon la première lettre du mot. Mais si, à la section des mots commençant par C, l'indexeur inclut la rubrique « céleste », ce qui est normal, celle-ci lui rappelle que les principaux êtres célestes sont des anges, ce qui l'amène

¹ G. Cavallo et R. Chartier, *Histoire de la lecture dans le monde occidental*, op. cit., pp. 131-33.

à ouvrir une nouvelle rubrique pour *angeli* subdivisée elle-même ensuite en bons *boni* et mauvais *mali* anges. Ces trois rubriques figurent à la lettre C, ce qui nous indique que le Moyen Âge tendait à disposer les choses selon un enchaînement logique chaque fois que cela était possible et à préférer cet ordre à l'ordre alphabétique.

Le type le plus simple d'index donnait accès au contenu d'un livre particulier en indiquant la référence au folio exact et la colonne du livre qui correspondait à chaque rubrique de l'index. Les index les plus utiles étaient cependant les index indépendants, indépendants de tout codex, qui pouvaient être utilisés pour n'importe quel exemplaire de l'œuvre. Ces index sont très répandus au milieu du XIII^e siècle, à Paris comme à Oxford. Il fallut attendre le début du XIV^e siècle pour que l'index s'impose vraiment et ce n'est qu'avec le livre imprimé qu'il se généralise.

La « référence à la page » est une autre innovation de la première moitié du XIII^e siècle. Mais elle n'est valable que pour l'original, car l'emplacement d'un passage donné variait d'une copie de manuscrit à l'autre et il aurait donc fallu pratiquement un index pour chaque exemplaire. À défaut de numéro de page, les érudits du Moyen Âge avaient trouvé d'autres systèmes : indiquer le titre du livre ou du chapitre ou son numéro lorsque l'on citait un texte, ou même parfois le paragraphe où se trouvait le passage après avoir donné un titre aux différents paragraphes du texte souvent découpé de façon plus ou moins arbitraire. Le premier livre dont toutes les pages étaient numérotées date de 1499.

L'habitude de récapituler les rubriques d'un livre sous forme de table se développe peu à peu et elle est généralisée au XV^e siècle. « La table des matières apparaît pour la première fois en langue anglaise dans un volume publié par Caxton en 1481. Le plan de l'ouvrage y est exposé au début du livre »¹, méthode conservée en Grande Bretagne.

La « page de titre » est apparue vers 1480 ; c'est une création des typographes. Comme le recto du premier feuillet était particulièrement exposé et pouvait donc se souiller, certains typographes commencèrent l'impression de l'ouvrage au verso de ce feuillet, dont le recto restait blanc. Puis, ils décidèrent d'imprimer un titre bref sur ce recto, ce qui

¹ D. Boorstin, *op. cit.*, p. 526.

permettait d'identifier directement l'ouvrage sans avoir à le feuilleter. On ajouta par la suite d'autres informations sur cette page¹.

Nous voici à la fin de ce survol rapide à travers plusieurs siècles, survol qui nous a amenés à la veille de l'essor de l'imprimerie. Le passage du *volumen* au codex a été une première révolution dans le livre et l'écrit, une révolution plus importante peut-être que celle de l'imprimerie car elle a donné naissance à la page sans laquelle l'imprimerie n'aurait pu exister.

Nous sommes aujourd'hui au lendemain d'une troisième révolution, celle du numérique et de l'hypertexte. Le support est totalement différent, mais on parle toujours de page, et nombre d'outils demeurent, liste, catalogue, index, etc., et s'adaptent. De nouvelles possibilités s'offrent au lecteur, qui devient l'architecte de son propre cheminement. Il peut intervenir à tout moment et réécrire le texte qu'il est en train de lire ou modifier celui qu'il compose, ou en supprimer certaines parties à sa guise. Il peut même en poursuivre la rédaction à l'infini, l'hypertexte lui en donnant la possibilité. Si, autrefois, deux personnes pouvaient interpréter différemment un même livre, aujourd'hui que l'hypertexte offre de multiples choix et de multiples liens vers d'autres sites, peut-on encore dire que l'on a lu le même livre que son voisin ? Peut-on même dire que l'on a « lu » un livre, ne serait-ce pas plutôt que l'on a agencé des fragments de texte glanés ça et là au hasard des liens vers divers sites, et quelques réflexions personnelles ? Peut-on alors encore parler de livre, peut-on encore parler d'auteur ?

¹ L. Febvre et Martin H. J., *L'Apparition du livre*, Paris, Albin Michel, 1958, p. 9.